



Communiqué de presse

Delémont, le 27 janvier 2012

Avis de travaux d'entretien sur le cours d'eau de la Golatte

Conformément au plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux, approuvé par l'Office cantonal de l'Environnement, la Commune de Delémont, par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), entreprend des travaux d'entretien du cordon boisé de la Golatte.

Le secteur concerné est le tronçon « Giratoire du Pré-Mochel (sortie ouest de la Ville) – pont des Viviers ». Le but de ces travaux est de permettre le développement d'une végétation ligneuse diversifiée et stabilisante pour les berges et d'éviter toute obstruction à l'écoulement des eaux.

Les travaux d'abattage commenceront le lundi 30 janvier 2012. Le chantier devrait être terminé fin février 2012, sous réserve des conditions météorologiques.

Le Service UETP invite donc la population et les personnes se rendant dans le secteur des Viviers à respecter la signalisation en place et les instructions des responsables du chantier.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics